

Arrondissement de Grasse
MAIRIE DE PEGOMAS



06580

Téléphone : 04 93 42 22 22

Télécopie : 04 97 05 25 50

Mise en ligne le 26 janvier 2023

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 19 JANVIER 2023
(Compte-rendu sommaire)

L'An Deux Mille Vingt-Trois et le Dix-Neuf du mois de Janvier à Dix-Huit heures Trente, le Conseil Municipal de Pégomas, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Pégomas, salle du conseil, sous la présidence de Mme SIMON Florence, Maire, à la suite de la convocation adressée et publiée le 13 janvier 2023

Etaient Présent(e)s :

Mme SIMON Florence, Maire

M. VOGEL Dominique, 1^{er} adjoint

Mme DUPUY Martine, 2^{ème} adjoint

M. COMBE Marc, 3^{ème} adjoint

Mme PELAPRAT-LECLERCQ Isabelle, 4^{ème} adjoint

M. BERNARDI Serge, 5^{ème} adjoint

Mme MEY Josiane, 6^{ème} adjoint

M. BERTAINA Jean-Pierre, 7^{ème} adjoint

Mme BOURLIER Sandra, 8^{ème} adjoint

Mme PREVOST Dominique, Mme UBALDI Martine, M. SAILLAND Philippe, Mme CHAMPAVIER Patricia, M. ROBINET Philippe, M. YBERT Alain, Mme JOURNO Sarah, Mme POGGIOLI Isabelle, M. VAUTE Cédric, Mme CREACH Julie, Mme GOUSSEFF Valérie, M. FORNASERO Didier, Mme BARON Nathalie, M. BOULIER Patrick

Etait absent : M. GODILLOT Yannick

Etaient absent(e)s, ayant donné un pouvoir : M. KARALIC Yves à M. VOGEL Dominique, M. BERTI Gilles à Mme MEY Josiane, M. PELLETIER Thierry à Mme CREACH Julie, Mme FOUCHER Sandy à Mme PELAPRAT-LECLERCQ, Mme LALLEMENT Sagane à M. FORNASERO Didier

A été désignée secrétaire de séance : Mme UBALDI Martine

Le procès-verbal de la séance du 15 novembre 2022 est transmis aux élus et il est approuvé. Mme le Maire rend compte de ses décisions en vertu de l'article L2122-22 du CGCT. Aucune remarque n'est formulée par les élus sur les décisions suivantes en date du :

CONCESSIONS FUNERAIRES		
12/12/2022	Attribution d'une pleine terre-15 ans	CCAS 213.33 € - commune 426.67 €
26/12/2022	Attribution d'un caveau 4 places – 30 ans	CCAS 776,67 € - commune 1 533,33 € - Construction 5 347,00 €
26/08/2022	Attribution d'une pleine terre-15 ans	CCAS 213.33 € - commune 426.67 €
FRAIS, HONORAIRES DES AVOCATS ACTION EN JUSTICE ET EXPERTS		
17/11/2022	Honoraires division foncière Chemin Terres Gastes	1 608.00 €
06/01/2023	Plan de division Propriété FERRERO – Av Castellaras	1 392,00 €
16/11/2022	Honoraires expert Affaire MILLIERE	7 183,00 €
01/12/2022	Honoraires Affaire PEGOMAS-JEAND IN/SIMONI	720,00 €
02/12/2022	Audience 1/12/2022 – Affaire PEGOMAS/ OULED SGHAIER	480,00 €
DECISIONS		
28/10/2022	Décision 28-2022	demande de subvention à l'État, à la Région et au Département pour la construction d'un bâtiment destiné aux activités sportives et de loisirs et d'une tribune abritée au complexe sportif Gaston MARCHIVE
04/11/2022	Décision 29-2022	Demande de subvention au Département pour l'installation d'une chaudière à haute performance énergétique dans un bâtiment appartenant à la commune et destiné au CCAS

DELIBERATIONS

FINANCES

1. Partage de la taxe d'aménagement commune de Pégomas-Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG)-Délibération n°2022_69 du 15 novembre 2022 à retirer (DL2023_01)

APPROUVÉE - PAR 28 VOIX POUR

2. Modification des attributions de compensation (DL2023_02)

APPROUVÉE - PAR 28 VOIX POUR

3. Garantie annuelle Agence France Local –Année 2023 (DL2023_03)

APPROUVÉE - PAR 28 VOIX POUR

4. Tarifs de location de la salle des Mimosas et de la salle du Conseil Municipal (DL2023_04)

APPROUVÉE - PAR 28 VOIX POUR

5. Décision modificative n° 4 (DL2023_05)

APPROUVÉE - PAR 28 VOIX POUR

FONCIER

6. Projet de convention définissant les modalités de portage et de cession de la parcelle destinée au SDIS pour la construction d'une caserne intercommunale après retrait de la délibération DL2022_49 (DL_2023_06)

APPROUVÉE - PAR 28 VOIX POUR

RESSOURCES HUMAINES

7. Tableau des effectifs (DL2023_07)

APPROUVÉE - PAR 28 VOIX POUR

FUNERAIRE

8. Cimetières Saint Pierre et Clavary-Révision des tarifs (DL2023_08)

APPROUVÉE - PAR 28 VOIX POUR